

# **Ministère des Transports du Québec**

## **Direction de la Capitale-Nationale**

### **Service des Inventaires et du plan**

**Analyse comparative du ratio accidents par km  
sur le réseau routier de la  
direction de la Capitale-Nationale**

**Janvier 2007**

**Carol Martineau, ing.**

## **Méthodologie :**

Le présent document présente les résultats d'une analyse comparative de la sécurité sur le tronçon de la route 367 à l'étude avec des routes comparables localisées sur le territoire de la Direction de la Capitale-Nationale.

Les routes comparables retenues pour cette étude ont comme caractéristiques d'être contiguës avec un nombre de voie inférieur à 4 et une limite de vitesse est de 80 ou 90 km/h et ce, sans égard à la classification fonctionnelle.

Pour chacune des sections des routes retenues comme étant comparables, les accidents recensés pour la période comprise entre 1999 et 2005 inclusivement ont été dénombrés.

Le calcul des ratios accidents/ km est fait en divisant le nombre d'accident par la longueur de la section de route comparable. L'exercice similaire a été fait pour le tronçon de la route 367 à l'étude.

Les résultats présentés dans le tableau correspondent aux ratios accidents/km les plus importants observés parmi l'ensemble des sections des routes comparables.

**Comparaison des ratios "Accidents par km" sur le réseau de la DCNAT\***

	Route - tronçon - section	Longueur (km)	acc./km (pour 7 ans)
<b>Secteur du projet</b> (route régionales)	367-01-035 (1+147 à 4+925) 367-01-045 (0+000 à 0+100)	3,878	<b>39,5</b>
Routes nationales	138-06-091	0,934	51,4
	138-07-142	2,446	23,3
	175-03-016	8,198	23,2
	138-08-031	2,862	22,7
	138-07-190	1,555	21,9
	175-02-235	5,832	21,1
Routes régionales	360-01-215	3,187	23,2
	365-01-070	5,32	22,6
	365-01-015	6,082	22,5
	368-01-110	3,123	20,8

Critères: Routes contiguës DCNAT, période 7 ans (1999 à 2005 incl.),  
vitesse 80 ou 90km/h